

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 5 mai 2014 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. BERTHOLD TREMBLAY
LES CONSEILLERS : M. YVAN THÉRIAULT
M. MARC-ANTOINE FORTIN
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
M. MAGELLA DUCHESNE
M. DOMINIQUE CÔTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance M. GILLES BOUDREAULT, Directeur général.

1.- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance débute par une courte prière. Après quoi, M. le maire déclare l'assemblée ouverte.

2.- **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

98.05.14

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par le Secrétaire-trésorier.

3.- **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 22 AVRIL 2014**

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du mardi 22 avril 2014.

99.05.14

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérer, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le mardi 22 avril 2014 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

4.- PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DU RAPPORT FINANCIER 2013

Ce point est remis à la fin de la séance.

5.- CORRESPONDANCE

- Une offre de service de Fourrière municipale d'Alma, reçue le 25 avril 2014. M. Jimmy Maltais, directeur et propriétaire de la fourrière municipale, nous offre ses services pour un montant annuel de 4 000 \$ plus taxes. Nous ne ferons pas de suivi pour le moment à monsieur Maltais puisque ce sujet fait déjà l'objet de discussions à la MRC.

- Une lettre de Martin Sauv , maire de la municipalit  de Saint-Nazaire, re ue le 1^{er} mai 2014. Il nous offre des billets pour un spectacle-b n fice qui se tiendra le 31 mai prochain et dont les profits seront enti rement remis   LEUCAN. Comme nous supportons d j  le Rasothon Marie-H l ne C t , nous ne contribuerons pas   cette cause.

- Une lettre des Chevaliers de Colomb, re ue le 15 avril 2014. Ils sollicitent notre appui financier pour leur activit  de financement annuel qui aura lieu le 10 mai prochain, soit leur BOEUF BRAIS .

- Une lettre de Ren  Simard, directeur de l' cole secondaire Cur -H bert, re ue le 2 mai 2014. Celui-ci sollicite notre aide pour offrir des bourses   leurs  l ves en lien avec notre municipalit .

100.05.05 Il est propos  par M. Magella Duchesne, appuy  par M. Jean-Claude Bh rer et r solu unanimement de remettre un montant de 250 \$ pour souligner les efforts, l'am lioration et la performance des  l ves de notre municipalit  qui se sont d marqu s. Cette r solution est adopt e s ance tenante.

6.- ACCEPTATION DES COMPTES   PAYER POUR LA P RIODE DU 22 AVRIL 2014 AU 2 MAI 2014

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT  T  PRODUITES AU CONSEIL:

SECTION MUNICIPALIT :

COMPTES � PAYER :	19 529.23 \$
COMPTES D�J� PAY�S :	51 347.59

SECTION R GLEMENT F.D.I.

COMPTES � PAYER :	60 786.13
COMPTES D�J� PAY�S :	_____

101.05.14

Après certaines précisions, il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 22 avril 2014 au 2 mai 2014, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser le Secrétaire-trésorier à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 14346; 14347; 14386 à 14389; et 14391 à 14399; ainsi que 1560; soient et sont acceptés tels que libérés. Je, soussigné Secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 5^{ième} JOUR DU MOIS DE MAI 2014

Le Secrétaire-trésorier

Gilles Boudreault

7.- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2014

Ce point est remis à la fin de la séance.

8.- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE WEEK-END TENTE

102.05.14

Suite à la demande de financement reçue pour le Festival Week-end tente qui se tiendrait du 20 au 22 juin, il est proposé par M. Yvan Thériault, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu majoritairement de ne pas appuyer cette demande et donc ne pas soutenir financièrement ce projet. Monsieur le conseiller Jean-Claude Bhérer enregistre sa dissidence. Cette résolution est adoptée séance tenante.

9.- DEMANDE D'AUTORISATION DU CLUB QUAD

103.05.14

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'autoriser le Club Quad à circuler sur la route Saint-Alphonse Sud à partir de la rue Armand jusqu'à monsieur Luc Lalancette, soit sur 1.4 kilomètre et ce, seulement pour l'été 2014.

Il est en outre résolu que cette autorisation est conditionnelle à ce que le trajet soit bien balisé et qu'il y ait une signalisation adéquate. De plus, le Conseil municipal tient à aviser les organisateurs que la sécurité dans ce secteur demeure leur entière responsabilité. Cette résolution est adoptée séance tenante.

**10.- AUTORISATION POUR DEMANDER DES APPELS D'OFFRES
POUR LA RÉFECTION DE L'AVENUE THIBEAULT ET
TRIBUTAIRES. RE: 343-14**

104.05.14 Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Yvan Thériault et résolu unanimement d'autoriser la firme Cegertec WorleyParsons à procéder aux appels d'offres publics pour la réfection de l'avenue Thibeault et ses tributaires, conformément au devis proposé incluant des modifications qui seront apportées afin de remplacer environ 60 mètres de conduites d'égout sanitaire sur Saint-Alphonse et qui devrait générer des frais supplémentaires d'environ 50 000 \$. Cette résolution est adoptée séance tenante.

**11.- AUTORISATION POUR DEMANDER DES APPELS D'OFFRES
POUR LA LOCATION D'UNE PELLE DE 33 TONNES OU
SUPÉRIEURE, AVEC OPÉRATEUR. RE: RÈGLEMENT
340-13**

105.05.14 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement que ce Conseil donne l'autorisation pour demander des appels d'offres sur invitation concernant la location d'une pelle de 33 tonnes ou supérieure, avec opérateur.

Il est en outre résolu d'inviter les entreprises suivantes à soumissionner, soit : Terrassement et levage de bâtiment TMT, Entreprise PJS, M & M Gaudreault et Les Excavations G. Larouche. Cette résolution est adoptée séance tenante.

**12.- AUTORISATION POUR DEMANDER DES APPELS D'OFFRES
POUR LA LOCATION D'UNE PELLE DE 12 TONNES OU
SUPÉRIEURE, AVEC OPÉRATEUR. RE: RÈGLEMENT
340-13**

106.05.14 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement que ce Conseil donne l'autorisation pour demander des appels d'offres sur invitation pour la location d'une pelle de 12 tonnes ou supérieure, avec opérateur.

Il est en outre résolu d'inviter les entreprises suivantes à soumissionner, soit : Terrassement et levage de bâtiment TMT, Entreprise PJS, M & M Gaudreault et Les Excavations G. Larouche. Cette résolution est adoptée séance tenante.

13.- COMPTE-RENDU DES COMITÉS

A) TRAVAUX PUBLICS

Nous sommes présentement en mesure d'urgence en rapport avec un bris important sur notre réseau d'eau potable. Monsieur le maire fait le bilan et félicite tous les intervenants de la municipalité pour leur implication dans ce dossier.

B) LOISIRS ET CULTURE

M. Magella Duchesne nous informe que l'assemblée générale du Réseau Biblio se tiendra le mercredi 28 mai 2014. M. Marc-Antoine Fortin fait un bref compte rendu des travaux effectués au Dominique Savio afin de recevoir les organismes dans leurs nouveaux locaux, soit, les Chevaliers de Colomb, le Club Optimiste et l'Aféas,. Monsieur Fortin précise qu'il faudrait ajouter au budget un montant approximatif de 8 000 \$ pour finaliser les travaux en 2014. Il ajoute quelques informations concernant les activités estivales et les emplois étudiants.

C) SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Le maire mentionne que le service de police de Ville Saguenay a répondu à notre demande et nous informe qu'ils ne pourront pas desservir la municipalité de Saint-Bruno. Messieurs les conseillers Berthold Tremblay et Yvan Thériault nous donnent un bref compte rendu de la dernière rencontre de la Régie en sécurité incendie secteur sud. Après quoi, monsieur le maire nous informe que cette même régie avait refusé une augmentation demandée par les préventionnistes et que cette demande a été acheminée à la MRC Lac-Saint-Jean-Est.

107.05.14

Après discussion, il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Yvan Thériault et résolu unanimement d'informer la MRC de Lac-Saint-Jean-Est que nous ne sommes pas d'accord avec le processus par lequel une augmentation a été accordée aux préventionnistes. La municipalité de Saint-Bruno considère que la régie a pleine et entière autonomie de sorte que cette demande n'aurait pas dû être acheminée à la MRC et encore moins acceptée par celle-ci. La municipalité de Saint-Bruno demande même une révision de cette décision dans la mesure du possible.

D) URBANISME

M. Magella Duchesne résume la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme le 23 avril dernier où, entre autre, une demande de dérogation mineure était à l'ordre du jour.

14.- AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

1. Chemin du LET

M. Berthold Tremblay amène certaines questions concernant la construction du chemin du LET auxquelles Monsieur le maire répond.

2. Jardin communautaire

Il est question du compostage pour le jardin communautaire.

3. Échange de terrain

M. Jean-Claude Bhérer informe les membres du Conseil concernant une demande que nous avons reçue pour un terrain en bordure de la route 170. Cette demande vise à ne pas installer de clôture le long de la route 170 tel qu'il était prévu de sorte qu'un crédit de 2 000 \$ pourrait être appliqué au prix du terrain ou en remboursement de celui-ci. La méthode pourrait être déterminée ultérieurement.

Généralement, les élus semblent d'accord avec le fait de réduire le coût du terrain conditionnellement à ce que nous n'installions pas de clôture. Monsieur Jean-Claude Bhérer fait également état d'un projet de construction d'un bifamilial sur un terrain où il est prévu d'installer un quatre logements. Il est même question d'un échange de terrain de manière à ce que le quatre logements soit sur un terrain déjà vendu à Construction Lamontagne. Il y aurait donc échange de terrain dans le but de construire une résidence bifamiliale en bordure de la route 170.

108.05.14

Après discussion et explications de ces deux points, il est proposé par M. Jean-Claude Bhérer, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement d'accepter les ajustements concernant ces terrains. Il est cependant entendu que des vérifications seront faites en rapport au déneigement. Cette résolution est adoptée séance tenante.

4. Demande pour une parcelle de terrain

M. Berthold Tremblay explique que M. André Gagné lui a adressé une demande ayant pour objet l'acquisition d'une parcelle de terrain adjacente à sa propriété.

109.05.14

Après discussion, il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu majoritairement d'accepter de lui céder cette parcelle. Messieurs les conseillers Yvan Thériault et Dominique Côté enregistrent leur dissidence concernant la vente de cette parcelle.

15.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Quelques questions nous sont adressées auxquelles Monsieur le maire répond le plus adéquatement possible.

15.1- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

110.05.14

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Yvan Thériault et résolu unanimement d'ajourner la séance au lundi 12 mai à 19 h 30.

IL EST 21:15 HEURES

LE MAIRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. RÉJEAN BOUCHARD

GILLES BOUDREAU